

## Ingénieur spécialité Informatique

### Type de contrat

Contrat d'apprentissage

### Durée de la formation

36 mois  
1700 heures

### Diplôme délivré par



En partenariat avec



### ► Objectifs

La formation s'articule autour de la trilogie Informatique, Mathématiques appliquées et Connaissance de l'entreprise.

Permettre à des techniciens supérieurs de devenir des ingénieurs en informatique capables de comprendre, conceptualiser, résoudre les problèmes posés par les systèmes d'information et les réseaux informatiques, de gérer des projets, d'encadrer une équipe, de prendre en compte l'environnement économique de l'entreprise.

### ► Accès au diplôme

Etre issu d'une formation supérieure du niveau au moins Bac+2 telle que DUT, DTS ou Licence en particulier dans les spécialités informatique, statistique et informatique décisionnelle, réseaux et télécommunications.

**Admission** : Sur dossier et entretien individuel.

#### Dépôt des candidatures :

- 19 avril
- 30 mai
- 27 juin
- 12 septembre

Complément d'information : <http://www.ensiie.fr/fisa/>

4 jurys d'admission de fin avril à mi-septembre

### ► Rythme d'alternance

Les deux premières années (650h d'enseignement en présentiel/an et 900h en entreprise/an) sont organisées selon une alternance courte :

- Lundi et mardi en entreprise, jeudi, vendredi à l'ENSIIE (première et deuxième année).
- Le mercredi est utilisé de façon alternative soit en entreprise soit à l'école.

La 3ème année (S5 : 260h d'enseignement et 520h en entreprise - S6 : 650h en entreprise) est consacrée aux options et projet de fin d'études.

### ► Contacts

**Responsable pédagogique** : Dimitri WATEL - [dirfip@listes.ensiie.fr](mailto:dirfip@listes.ensiie.fr) Tél. : 01 69 36 73 17

**Contact administratif** : [secfip@listes.ensiie.fr](mailto:secfip@listes.ensiie.fr) Tél. : 01 69 36 73 17

**Contact CFA EVE** : VOLIA Audrey - [a.volias@cfa-eve.fr](mailto:a.volias@cfa-eve.fr) - Tél : 01 60 79 54 07

### ► Lieu(x) de formation

École Nationale Supérieure  
d'Informatique pour  
l'Industrie et l'Entreprise -  
ENSIIE

1 square de la Résistance  
91000 EVRY



# Programme de la formation

La formation est composée de six semestres répartis sur trois années.

Une mobilité à l'international souhaitée de 2 mois à effectuer dans la période des 3 années hors période de cours.

---

## 1ère année

---

### Formation de base, répartie sur les trois domaines

---

- Culture d'entreprise et ouverture
- Sciences de l'ingénieur
- Spécialisation informatique

---

## 2ème année

---

### Approfondissement, réparti sur les trois domaines

---

- Culture d'entreprise et ouverture
- Sciences de l'ingénieur
- Spécialisation informatique

---

## 3ème année, Spécialisation et Projet de fin d'études

---

### Semestre 5 : Phase de spécialisation

---

Les enseignements sont divisés en deux blocs :

- Un tronc commun : Droit, Création d'entreprise, Systèmes embarqués, Ingénierie des systèmes...
- Des options de 42h à choisir parmi les options proposées aux élèves de troisième année en formation initiale.

Possibilité de bi-cursus en 3ème année en accord avec le responsable pédagogique de la formation en alternance et l'entreprise.

Cette offre évoluera selon les besoins et les compétences.

### Semestre 6 Projet de fin d'études

---

En temps plein en entreprise.

# Public concerné (Contrat d'apprentissage)

---

## Pour le contrat d'apprentissage

---

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

### ▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

---

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

## Marche à suivre

---

1. Télécharger le dossier de candidature sur le site du CFA [www.cfa-eve.fr](http://www.cfa-eve.fr) ou de l'IUT et le déposer dans les délais auprès du secrétariat pédagogique.
  2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
  3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
-